RGPD : la sécurité des données des locataires

Le RGPD alourdit considérablement la responsabilité des acteurs traitant des données personnelles et leur impose de prendre des mesures techniques et organisationnelles visant à assurer la sécurité de ces données. L'adoption d'une culture de conformité à la sécurisation des systèmes d'information, des réseaux et des données traitées est désormais une priorité. Compte tenu des données que les bailleurs sociaux peuvent être amenés à traiter, le respect de cette obligation de sécurité des données est primordial. C'est pourquoi ce webinar vous propose de revenir sur la réglementation en ce domaine et sur les actions concrètes à déployer pour respecter les dispositions applicables.

Programme édité le 09/11/2026

Contact & Inscriptions
Tél. : 01 42 29 57 50
inscription@habitat-social.com

Coordination pédagogique
François Martinelli
fmartinelli@habitat-social.com

Durée	Mode d'organisation :
3 heures et 30 minutes	À distance

SATISFACTION MOYENNE
Données non disponibles
Moyenne des notes attribuées au module par les participants, exprimée sur 100, sur les 12 derniers mois glissants. Source : Dendreo.

PUBLIC
Directeurs, responsables et collaborateurs des services juridiques, Charges de gestion locative, Collaborateurs en charge des systèmes d'information , DPO / délègue a la protection des données, Tout salarié, collaborateur ou responsable ayant la charge de la gestion des fichiers de locataires

PRÉREQUIS
aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Apports sur les nouvelles dispositions réglementaires. Illustration de la formation au moyen de bonnes pratiques et d'exemples concrets (stratégie contractuelle, clauses....) Echanges à partir des questions des participants. Un support pédagogique sera remis à chaque participant.

Support de formation accessible sur votre extranet participant.

SATISFACTION ET EVALUATION
- Évaluation des acquis en lien avec les objectifs pédagogiques.

Un QCM ou des exercices seront remis à chacun des participants afin de mesurer leur apprentissage et les connaissances acquises lors de la formation. Des temps d'échanges et de questionnement permettront de vérifier la bonne compréhension des stagiaires.
- Évaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant.
- Suivi des présences tout au long de la

Objectifs pédagogiques

- **Objectif 1 :** Connaître et comprendre les principes directeurs en matière de sécurité des données à caractère personnel
- **Objectif 2 :** Connaître les mesures à déployer pour assurer la sécurité des données
- **Objectif 3 :** Identifier une violation de données à caractère personnel et savoir réagir

E-start : ***Vous vous engagez dans votre formation. Connectez- vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.***
E-Coach : ***Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace extranet participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources (supports...) et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel***

Programme de la formation

Objectif 1 : Connaître et comprendre les principes directeurs en matière de sécurité des données à caractère personnel

Présentation générale
- Le RGPD et la Cnil
- Principes directeurs en matière de traitement des données à caractère personnel
- Rappel des principes applicables en matière de sécurité des données à caractère personnel

Objectif 2 : Connaître les mesures à déployer pour assurer la sécurité des données

Recommandation pour la conduite d'une analyse des risques et d'une analyse d'impact
Présentation des mesures-clés en matière de sécurité des données à caractère personnel : politique de sécurité des données et sensibilisation des utilisateurs
Check-list : *le guide de la Cnil sur les mesures concrètes de sécurité des données à déployer*
Encadrement des relations contractuelles avec les tiers en vue de la sécurité des données
Modèle : *clauses contractuelles types élaborées par le Commission européenne*

Objectif 3 : Identifier une violation de données à caractère personnel et savoir

formation.

réagir

Identification d'une violation de données à caractère personnel
Atelier : *exemples de violations de données à caractère personnel*
Processus de gestion des violations de données à caractère personnel
Check-list : *actions à déployer et réflexes à avoir en cas de violation de données à caractère personnel*

Reconnaissance de la formation

Formation professionnelle continue non certifiante. Une attestation individuelle de formation ou un certificat de réalisation est remis à l'issue de la formation.

Modalités et délais d'accès

Inscription en ligne sur www.habitat-social.com ou par bulletin adressé à inscription@habitat-social.com. Accès à la session choisie sous réserve des places disponibles. Accusé de réception sous 48 heures ouvrées. En INTRA, les dates sont convenues avec le client.

Financement

Financement par l'employeur ou le client. Une prise en charge peut être sollicitée auprès d'un OPCO ou d'un autre financeur, selon ses critères et après son accord. Cette formation n'est pas proposée au titre du CPF. Conditions de règlement et de prise en charge : CGV disponibles sur www.habitat-social.com.

Positionnement

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Calendrier des sessions

Dates et disponibilités : www.habitat-social.com ou 01 42 29 57 50.

MODALITÉS TARIFAIRES

Tarif intra-entreprise : nous consulter

ACCESSIBILITÉS

Pour toute demande liée à une situation de handicap, ou toute question liée à l'accessibilité de nos formations, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Colette BOUKRIS au 01.42.29.57.50 ou cboukris@habitat-social.com